EcoLogic

Ensemble, nous agissons pour une société plus circulaire.

Soutien à la formation aux métiers de la réparation des cycles



Pour les particuliers et pour les entreprises de réparation

Novembre 2026

Les soutiens à la formation pour la réparation des cycles : de quoi s'agit-il ?

Dans le cadre du développement de ses activités de réparation et de réemploi, Ecologic propose des dispositifs de financement pour se former aux métiers de la réparation des cycles.

Ces dispositifs ont pour objectif d'accompagner la montée en compétences des professionnels de la réparation et des futurs réparateurs, en soutenant financièrement les parcours de formation permettant de développer les compétences nécessaires à la réparation, à la maintenance et au réemploi des équipements.

Deux dispositifs à distinguer

Deux dispositifs sont mis en place par Ecologic, avec des modalités de candidature et de financement différentes selon le fonds mobilisé et le profil de la personne bénéficiaire.

- Le **« Soutien Formation 3E »** est attribué à une entreprise de réparation pour la formation de ses collaborateurs (incluant les alternants.)
- Le **« Soutien Formation Cycles »** est attribué à un particulier. Il est porté par un organisme de formation pour le compte de la personne bénéficiaire.

Qui est Ecologic ?

Éco-organisme agréé par l'État, Ecologic gère 3 filières opérationnelles de prévention, de réemploi, de collecte et de recyclage :

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS



ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES



Le « Soutien Formation 3E » pour les entreprises

Le dispositif en bref !

Le dispositif Soutien Formation 3E vise à soutenir la formation au métier de réparateur des cycles, en permettant aux réparateurs (employés ou alternants) de monter en compétences.

Comment ?

Grâce à un soutien financier versé aux réparateurs par les éco-organismes Ecologic et ecosystem aux réparateurs labellisés QualiRépar ou BonusRépar Cycle.

Combien et pour quelles formations ?

Le financement d'Ecologic et d'ecosystem peut aller jusqu'à 5 400€ de soutien, selon la formation suivie et les barèmes Ecologic en vigueur.

NIVEAU	FORMATION	SOUTIEN	PLAFOND FINANCIER
Niveau 3	CAP / titre professionnel de niveau 3	7 €/h – plafond 500 h	3 500 €
Niveau 4	BAC / titre professionnel de niveau 4	8 €/h – plafond 550 h	4 400 €
Niveau 5	BAC + 2 / titre professionnel de niveau 5	9 €/h – plafond 600 h	5 400 €

ICI !

La liste complète des formations éligibles au soutien est disponible ici

Les conditions d'éligibilité au soutien financier

- L'entreprise bénéficiaire doit être à jour du label QualiRépar ou du label BonusRépar Cycle au moment de la demande et à la fin de la formation ;
- La formation doit être en lien avec les fiches métier pour lesquelles le réparateur est labellisé ou en cours de labellisation complémentaire ;
- L'entreprise, l'organisme de formation et la personne formée sont soumis à un engagement tripartite ;
- La formation doit figurer au catalogue des formations éligibles.



La démarche et les pièces à fournir

1 Avant de déposer la demande

- → Vérifier l'éligibilité de la formation sur la liste fournie en annexe
- → Consulter les critères et barèmes

2 Le dépôt de la demande

- → Déposer la demande sur la plateforme dédiée : Plateforme Soutien Formation 3E
- → La demande doit être effectuée à la fin de la formation, à raison d'une demande pour chaque personne formée
- → La demande doit être soumise avant le 31 mars qui suit l'année de la fin de la formation

Les pièces à fournir



La convention de formation : c'est le document contractuel signé entre l'entreprise bénéficiaire de la formation et l'organisme de formation.



Le certificat de réalisation : il précise le nombre d'heures de formation suivies, et il doit être signé par l'entreprise bénéficiaire et l'organisme de formation.



Le numéro de fiche RNCP : indiqué dans le catalogue des formations éligibles, il désigne la formation spécifique suivie par l'entreprise bénéficiaire.

Le soutien est ensuite versé en une seule fois à l'entreprise de réparation labellisée QualiRépar ou BonusRépar Cycles à l'issue de la formation.

Le « Soutien Formation Cycles » pour les particuliers

Le dispositif en bref !

Le dispositif Soutien Formation Cycles permet aux particuliers souhaitant se former aux métiers de la réparation et de la maintenance des cycles de bénéficier d'une aide au financement de leur formation.

Comment ?

Grâce à un soutien financier versé par Ecologic, les personnes bénéficiaires de la formation se font rembourser par l'organisme dispensateur.

Combien ?

Le financement d'Ecologic correspond à 50 % du montant restant à la charge de la personne bénéficiaire, une fois les autres financements déduits, et dans la limite d'un plafond de 2 400 € par personne.

Les conditions d'éligibilité au soutien financier

- La formation doit figurer sur la liste des formations éligibles (voir catalogue en pages 7 et 8), établie par Ecologic et l'OpCommerce ;
- Un contrat de formation doit être conclu entre la personne bénéficiaire de la formation et l'organisme dispensateur ;
- La personne bénéficiaire doit s'être présentée aux sessions d'examen de la certification visée par la formation ;
- L'organisme de formation doit communiquer à Ecologic le certificat de réalisation de la formation, précisant le nombre d'heures suivies par la personne bénéficiaire. Ce certificat doit être signé par la personne bénéficiaire de la formation et par l'organisme.



La démarche et les pièces à fournir

Pour obtenir le financement d'Ecologic, **une demande de soutien financier doit être remplie par l'organisme de formation,** en y renseignant les informations relatives à la formation, à l'organisme dispensateur, et à la personne bénéficiaire.

1 Informations sur l'organisme de formation

- → **Informations administratives :** numéro SIRET, raison sociale, numéro de déclaration d'activité, adresse
- → **Le contact :** nom, prénom, téléphone et email du référent de la demande

2 Informations sur la formation

- → **La période de formation :** dates de début et de fin de la formation
- → **La formation :** intitulé, certification visée, part en distanciel (85 % minimum en présentiel), durée totale en heures (dont heures en présentiel)

3 Informations sur la personne bénéficiaire

- → **Identité de la personne bénéficiaire :** nom, nom d'usage, prénom, date de naissance, email

Les pièces à fournir



La convention de formation : c'est le document contractuel signé entre la personne bénéficiaire de la formation et l'organisme dispensateur



Le certificat de réalisation : il précise le nombre d'heures de formation suivies, et il doit être signé par la personne bénéficiaire et l'organisme de formation.



Le procès-verbal de passage à l'examen : il certifie la présence de la personne bénéficiaire à l'examen de la certification visée.

Les demandes jugées recevables par Ecologic donnent lieu à un versement unique, adressé à l'organisme de formation. À charge pour lui de reverser ensuite la somme reçue à la personne bénéficiaire de la formation, ou de s'en servir pour se rembourser d'une avance déjà consentie, selon ce que prévoit la convention signée.

Les formations éligibles

N° FICHE RNCP/RS CERTIFICATION/FORMATION QUALIFIANTE	NIVEAU	TYPOLOGIE	ORGANISME CERTIFICATEUR	ORGANISMES DE FORMATION HABILITÉS	FORMATION EXISTANTE POUR LES INDIVIDUS
RNCP35992 – *Certification complète* **Employé technicien-vendeur en matériel de sport**	3	Titre professionnel (TP)	Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion	Chambre de métiers et de l'artisanat de la région occitanie pyrénées-méditerranée + 25 Autres organismes	Oui
BC01 – *Bloc de compétence** Réaliser la préparation, l'entretien et la réparation courante des cycles et des vélos à assistance électrique	4				
RNCP37007 – *Certification complète* **Mécanicien cycles**	3	Titre à finalité professionnelle (TFP)	Ass nationale formation automobile / CPNE des services de l'automobile	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes + 17 Autres organismes	Oui
BC02 – *Bloc de compétence** Interventions après-vente cycles					
RNCP41665 – *Certification complète* **Mécanicien réemploi cycle**	3	Certification professionnelle	L'heureux cyclage études et chantiers Île-de-France	Plusieurs OF (se reporter à la liste disponible sur la fiche RNCP)	Oui
BC01 – *Bloc de compétence** Gérer l'approvisionnement des produits issus de l'activité de collecte de vélos et pièces détachées en situation de réemploi					Non**
BC02 – *Bloc de compétence** Réparer des vélos en situation de réemploi					Oui

** Les blocs de compétences signalés sont accessibles indépendamment de la certification complète*
***Ces certifications ne sont actuellement proposées qu'aux entreprises*

Les formations éligibles

N° FICHE RNCP/RS CERTIFICATION/FORMATION QUALIFIANTE	NIVEAU	TYPOLOGIE	ORGANISME CERTIFICATEUR	ORGANISMES DE FORMATION HABILITÉS	FORMATION EXISTANTE POUR LES INDIVIDUS
RNCP36721 – *Certification complète* **Conseiller technique cycles** **BC02 –** *Bloc de compétence** Organisation et intervention après-vente cycles	4	Titre à finalité professionnelle (TFP)	Ass nationale formation automobile / cpne des services de l'automobile	ASS GEST DEVELOP CTRE formation apprenti + 18 autres organismes	Oui
RNCP41464 (anciennement RNCP37153) – *Certification complète* **Technicien-vendeur cycles**	4	Titre à finalité professionnelle (TFP)	USC	Chambre commerce & industrie pau bearn + 6 autres organismes	Non**
RNCP41464 – *Certification complète* **Technicien-vendeur cycles** **BC02 –** *Bloc de compétence** **Réaliser les opérations de préparation et de maintenance de tout type de cycles et engins de mobilité douce**	4	Certification professionnelle	L'union des entreprises de la filière du sport des loisirs du cycle et de la mobilité (l'union sport et cycle)	Plusieurs OF (se reporter à la liste disponible sur la fiche RNCP)	Oui
RS6802 – *Certification complète* Entretenir et réparer les composants électriques d'un véhicule à assistance électrique	4	Certification professionnelle	Ligne de chaine	Synitier	Non**

** Les blocs de compétences signalés sont accessibles indépendamment de la certification complète*
***Ces certifications ne sont actuellement proposées qu'aux entreprises*

Qu’est-ce qui rend une formation éligible aux dispositifs ?

Pour qu'une formation soit incluse dans le catalogue des formations éligibles, elle doit répondre aux critères suivants :

- Elle doit être dispensée exclusivement par un organisme certifié Qualiopi, signataire d’une convention cadre avec l’OpCommerce ;
- La part de la formation réalisée à distance ne doit pas dépasser 15 % du volume total d’heures prévues ;
- Elle doit entrer dans un cadre de certifications RNCP ou RS, ou être sujette à évaluation ;
- La demande de financement doit être déposée par l'organisme de formation pour le compte des personnes bénéficiaires : celles-ci ne déposent pas le dossier elles-mêmes ;
- L’OpCommerce doit être contacté à l’adresse formation-cycle@lopcommerce.com pour que la demande soit étudiée.



COMPRENDRE LES DISPOSITIFS EN UN COUP D'ŒIL !

Le « Soutien Formation 3E » pour les entreprises

1. Je suis un réparateur labellisé QualiRépar ou BonusRépar Cycle, et je forme un de mes collaborateurs aux métiers de la réparation d'équipements électriques et des cycles
2. Je choisis la formation adaptée à mon collaborateur dans le catalogue des formations éligibles
3. À la fin de la formation, je remplis une déclaration sur la formation suivie par mon collaborateur, et la transmets à l'OpCommerce
4. Ecologic rembourse l'organisme de formation de la somme du soutien prévu

Le « Soutien Formation Cycles » pour les particuliers

1. Je suis un particulier, et je veux me former aux métiers de la réparation des cycles
2. Je choisis ma formation dans le catalogue des formations éligibles
3. Je contacte l'organisme de formation dispensateur et signe la convention de formation
4. À la fin de ma formation, l'organisme de formation remplit et envoie la demande de soutien à Ecologic
5. Ecologic rembourse l'organisme de formation de la somme du soutien prévu
6. L'organisme de formation me rembourse la part prise en charge par Ecologic (sauf autre accord préalable)

ICI !

Vous êtes réparateur et vous souhaitez en savoir plus sur les labels QualiRépar, BonusRépar et le Bonus Réparation ?

Retrouvez toutes les informations sur le site d'Ecologic :
www.ecologic-france.com

Vous êtes réparateur et vous souhaitez bénéficier du Soutien Formation 3E ?

Pour connaître en détails les conditions d'éligibilité et déposer votre demande de soutien financier, ça se passe ici :

Contact : support_ff3e@lopcommerce.com

Demande de soutien financier :
Plateforme Soutien Formation 3E

Vous êtes particulier et vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur les dispositifs de soutien à la formation pour les métiers de la réparation ?

Retrouvez toutes les informations sur le site d'Ecologic :
www.ecologic-france.com

Vous êtes organisme de formation et souhaitez en savoir plus sur le Soutien Formation 3E et les formations éligibles ?

Retrouvez toutes les informations et les modalités d'accompagnement auprès de l'OpCommerce : www.opcommerce.com

Contact :
formation-cycle@lopcommerce.com



EcoLogic
15, avenue du Centre, 78280 Guyancourt
Tél. 01 30 57 79 09
contact@ecologic-france.com
ecologic-france.com